



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-114520>

Département(s) de publication : **83**

Annonce n° **25-114520**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Ville de la Seyne sur Mer

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Services d'administration générale

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : ENTRETIEN DES PELOUSES SPORTIVES DE LA VILLE DE LA SEYNE SUR MER

Description : entretien des pelouses sportives - 2 lots -

Identifiant de la procédure : a00e5028-622c-4f18-8f07-9f4f0cc0b78e

Identifiant interne : 25S0019

Type de procédure : Ouverte

La procédure est accélérée : non

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 77320000 Entretien de pelouses sportives

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Sur différents sites de la Ville de la Seyne-sur-Mer

Ville : LA SEYNE SUR MER

Code postal : 83500

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : La consultation a pour objet des prestations d'entretien des pelouses sportives de la Ville de la Seyne-sur-mer. Le marché est alloté en application de l'article L.2113-1 du Code de la commande publique. Il est composé de la façon suivante : Lot N°1 : Entretien des pelouses engazonnées des terrains Marquet, Léry 1, 2 et Scaglia Le lot N°1 donne lieu à l'établissement d'un marché composite composé de la manière suivante - pour une partie de prestations forfaitaires réglées à partir du prix global et forfaitaire annuel inscrit à la DPGF - pour le reste des prestations, une partie en accord-cadre à bons de commande conclu avec un seul opérateur économique qui s'exécutera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence sur la base des prix unitaires et/ou des devis dans les limites de seuils suivantes : Montant minimum annuel : 400 € HT. Montant maximum annuel : 40 000 € HT. Il est précisé que la valeur donnée à la rubrique 5.1.5 concerne le montant maximum de la partie du marché traitée en accord cadre à bons de commande s'il est reconduit chaque année. La partie à prix global et forfaitaire n'est pas incluse dans le montant fixé à la rubrique 5.1.5 portant sur le lot N°1. Les prestations sur bons de commande sont susceptibles de varier dans les limites de seuils suivants: montant minimum: 400 € HT et montant maximum: 40 000 € HT/an. Lot N°2 : Entretien des pelouses synthétiques des terrains Valentini, Januzzi et Squillaci Le lot N°2 donnera lieu à l'établissement d'un accord-cadre à bon de commande conclu avec un seul opérateur économique et qui s'exécutera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence sur la base des prix unitaires du bordereau de prix unitaires quantitatifs estimatifs dans les limites de seuils suivantes : Montant minimum annuel : 400 € HT/an Montant maximum annuel : 40 000 € HT / an. Il est précisé que la valeur donnée à la rubrique 5.1.5 du lot N°2 correspond au montant maximum de l'accord-cadre sur toute la durée du marché s'il est reconduit chaque année.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.5 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2

Conditions du marché :

Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : Entretien des pelouses engazonnées MARQUET, LERY 1, LERY 2 ET SCAGLIA

Description : Le lot N°1 donne lieu à l'établissement d'un marché composite composé de la manière suivante - pour une partie de prestations forfaitaires réglées à partir du prix global et forfaitaire annuel inscrit à la DPGF - pour le reste des prestations, une partie en accord-cadre à bons de commande conclu avec un seul opérateur économique qui s'exécutera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence sur la base des prix unitaires et ou des devis dans les limites de seuils suivantes : Montant minimum annuel : 400 € HT. Montant maximum annuel : 40 000 € HT.

Identifiant interne : Lot N°1

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77320000 Entretien de pelouses sportives

Options :

Description des options : Le lot 1 prendra effet à compter du 1er janvier 2026 ou de la date d'accusée réception dématérialisée de la notification jusqu'au 31 décembre 2026. Il pourra être reconduit 3 fois, par reconduction tacite, pour une durée d'une année civile, pour les années 2027,2028 et 2029. La prochaine consultation devrait être lancée vers le mois de septembre 2029 afin de commencer au 1er janvier 2030.

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Sur différents sites de la Ville de la Seyne-sur-Mer

Ville : la seyne-sur-mer

Code postal : 83500

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de mettre en œuvre, le cas échéant, les dispositions de l'article R2122-7 du code de la de la Commande Publique.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : La prochaine consultation devrait être lancée vers le mois de septembre 2029 afin de commencer au 1er janvier 2030.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le critère prix n'est pas le seul critère d'attribution et les autres critères sont indiqués à l'article 8 du Règlement de la Consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches-securises.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-securises.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/11/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 20/11/2025 à 14:00

Lieu : Mairie de la Seyne-sur-Mer

Informations complémentaires : La date et l'heure mentionnée pour l'ouverture des plis est prévisionnelle. L'ouverture des offres n'est pas publique.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours: *avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative; *A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative; *Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'Etat dans sa décision Département de Tarn-Et-Garonne du 04 avril 2014 (no358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

Titre : Entretien des pelouses synthétiques VALENTINI, JANUZZI et SQUILLACI

Description : Le lot N°2 donnera lieu à l'établissement d'un accord-cadre à bon de commande conclu avec un seul opérateur économique et qui s'exécutera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande sans négociation, ni remise en concurrence sur la base des prix unitaires du bordereau de prix unitaires quantitatifs estimatifs dans les limites de seuils suivantes :
Montant minimum annuel : 400 € HT/an Montant maximum annuel : 40 000 € HT/an.

Identifiant interne : Lot N°2

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 77320000 Entretien de pelouses sportives

Options :

Description des options : Le lot 2 prendra effet à compter du 1er janvier 2026 ou de la date d'accusée réception dématérialisée de la notification jusqu'au 31 décembre 2026. Il pourra être reconduit 3 fois, par reconduction tacite, pour une durée d'une année civile, pour les années 2027,2028 et 2029. La prochaine consultation devrait être lancée vers le mois de septembre 2029 afin de commencer au 1er janvier 2030.

5.1.2 Lieu d'exécution

Ville : La Seyne-sur-mer

Code postal : 83500

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Durée : 12 Mois

5.1.4 Renouvellement

Nombre maximal de renouvellements : 3

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de mettre en œuvre, le cas échéant, les dispositions de l'article R 2122-7 du Code de la Commande Publique.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 160,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : La prochaine consultation devrait être lancée vers le mois de septembre 2029 afin de commencer au 1er janvier 2030.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le critère prix n'est pas le seul critère d'attribution et les autres critères sont indiqués à l'article 8 du Règlement de la Consultation.

5.1.11 Documents de marché

Adresse des documents de marché : www.marches-securises.fr

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : www.marches-securises.fr

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Catalogue électronique : Non autorisée

Variantes : Non autorisée

Date limite de réception des offres : 20/11/2025 à 12:00

Date limite de validité de l'offre : 4 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Date d'ouverture : 20/11/2025 à 14:00

Lieu : Mairie de la Seyne-sur-Mer

Informations complémentaires : La date et l'heure mentionnée pour l'ouverture des plis est prévisionnelle. L'ouverture des offres n'est pas publique.

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :

Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Informations relatives aux délais de recours : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours: *avant la conclusion du contrat, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé précontractuel dans les conditions des articles L.551-1 et suivants du code de justice administrative; *A compter de sa signature, la présente consultation peut faire l'objet d'un référé contractuel dans les conditions des articles L. 551-13 et suivants du code de justice administrative; *Le tribunal administratif peut en outre être saisi d'un recours en contestation de la validité du contrat dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées, dans des conditions définies par le Conseil d'Etat dans sa décision Département de Tarn-Et-Garonne du 04 avril 2014 (no358994).

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, sans remise en concurrence

Nombre maximal de participants : 1

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal Administratif de Toulon

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Ville de la Seyne sur Mer

Numéro d'enregistrement : 2183026500011

Adresse postale : Hôtel de Ville Quai Saturnin Fabre

Ville : La Seyne sur Mer

Code postal : 83500

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : marches-publics@la-seyne.fr

Téléphone : +33 494069500

Adresse internet : <https://www.marches-securises.fr>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : Tribunal Administratif de Toulon

Numéro d'enregistrement : 13000525900010

Adresse postale : 5 rue Racine CS 40510

Ville : TOULON

Code postal : 83041

Subdivision pays (NUTS) : Var (FRL05)

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-toulon@juradm.fr

Téléphone : +33 494427930

Adresse internet : <http://toulon.Tribunal-administratif.fr>

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 9deadfa1-350e-4b57-801f-09d243048ca0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 15/10/2025 à 10:38

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/10/2025